

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

HIVER 2024



Lotissement communal La Chênaie

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

LE MOT DU MAIRE

Félicitations aux élus du Conseil Municipal des Enfants, pour leur engagement civique. Accompagnés de Madame Cécile LANDREAU-BONENFANT, Adjointe aux affaires scolaires, ils ont participé auprès des membres de l'U.N.C. à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre. Ils contribuent ainsi à entretenir notre devoir de mémoire.

Dans notre Echo dossier, vous retrouverez la présentation du quartier « la Chênaie » commercialisé par la commune. Nous souhaitons garder un environnement naturel. Les talus couverts de chênes sont préservés pour un cadre de vie de qualité. Le réseau des fossés est conservé pour ne pas modifier l'écoulement des eaux de pluie. Un grand espace en zone humide est renaturé, il séparera à terme les quartiers du lotissement du Gaveau : le Val Fleuri, la Chênaie et plus tard la Prairie.

Nous travaillons avec Challans Gois Communauté sur une mise à disposition d'une partie du camping municipal. La Communauté de Commune pourrait y implanter des logements pour les travailleurs saisonniers sous la forme de Tiny houses. La partie servant de stationnement pour les voitures des spectateurs lors des matchs de football serait préservée.

Je remercie le personnel de la Marpa la Josinette et les agents communaux pour la qualité de leur travail au service des Gervinoises et Gervinois. Et plus particulièrement, ceux des services techniques : Madame Christelle MERIAUD, Messieurs Willy BRIAND, Julien LE BRECH, Guillaume ZANATO et leur responsable Monsieur Fabien MERCERON, qui, cette année face aux conditions météorologiques exceptionnelles, ont redoublé de ténacité et d'engagement notamment pour maîtriser la végétation qui n'a pas cessé de pousser alors même qu'ils étaient souvent freinés dans leur travail par la pluie incessante.

L'ensemble des élus et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025.

Richard SIGWALT
Maire de Saint-Gervais



Brèves du Conseil Municipal - Réunions des 16 septembre et 14 octobre 2024

Toutes les délibérations des Conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune : <http://www.saintgervais-vendee.fr/>

ÉCHO DES FINANCES ET BUDGETS

Tarif du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire

Pour l'année scolaire 2024/2025, les tarifs du service de restauration à compter du 1^{er} octobre sont les suivants :

- Repas enfant : 3.90 €
- Repas adulte : 5.80 €
- Repas non réservé : 7.60 €

En ce qui concerne l'accueil périscolaire, les tarifs seront les suivants :

- QF inférieur ou égal à 700 : 0.55 € / ¼
- QF supérieur ou égal à 701 : 0.60 € / ¼

Avec la gratuité pour le 3^e enfant fréquentant l'accueil.

Subvention ASSOLI

Selon la convention de partenariat avec ASSOLI dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, les communes signataires s'engagent à prendre en charge conjointement la diminution du montant de l'aide financière annuelle versée par la CAF. En 2023, le montant de la dégressivité s'élève à 13.554 €. Pour la commune de Saint Gervais, la fréquentation représentait 32%, soit le versement de la somme de 4.337,28 €.

Diagnostic sanitaire de l'église

Ce diagnostic est nécessaire afin de se doter d'une véritable programmation pluriannuelle des travaux de réfection du site. Une consultation en ce sens a été effectuée, l'entreprise Atelier ArP'Architecture & Patrimoine a été retenue. Une subvention du Conseil Départemental de la Vendée de 50% est attendue pour le financement de cette étude.

ÉCHO DE LA VOIRIE

Dénomination de voie

En raison de la présence d'une habitation au lieu-dit Le Souchet et de la mise à jour de la base adresse locale, il est nécessaire de procéder à la dénomination de la voie : Chemin du Souchet.

ÉCHO DES ÉCOLES ET DES AFFAIRES SOCIALES

Bilan de la rentrée scolaire 2024/2025

L'école publique Les Guernouvelles compte 89 élèves et l'école privée Notre Dame de Bordevert en compte 117. L'école privée accueille une nouvelle directrice : Madame Laurence BRAUD.

En Voiture Simone

Un bilan très positif pour l'ensemble des communes avec plus de 15.500 km parcourus auprès de 129 bénéficiaires par 21 chauffeurs bénévoles. À l'échelle de Saint-Gervais, ces déplacements ont notamment permis à une personne de trouver un emploi et une autre d'obtenir un diplôme. Le service compte en moyenne une demande de transport par semaine auprès de 3 chauffeurs bénévoles.

Bilan Repas des aînés

Près d'une centaine de convives se sont réunis le jeudi 10 octobre, à l'espace des Primevères, pour partager un moment de convivialité. En parallèle, 157 demandes de colis ont été retournées à la mairie, un nombre en hausse par rapport à 2023.

ÉCHO DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Enseignement des langues vivantes en primaire

Pour l'année 2024/2025, l'enseignement des langues vivantes sera reconduit dans les mêmes conditions que celles de l'année précédente, soit 36h pour l'école publique et 50h pour l'école privée.

Point urbanisme

Permis maison accordée d'octobre à novembre 2024

Nom	Adresse du terrain
Vendée Habitat	8 rue de la Source

Bonjour à tous,

Lors du Conseil Municipal du 16 Septembre 2024, nous avons décidé de voter contre l'ouverture à la commercialisation du quartier d'habitations « La Chênaie », deuxième tranche du lotissement communal du Gaveau, dans les conditions proposées.

Trois raisons motivent notre opposition : l'absence de critère d'accessibilité à la propriété, les aspects environnementaux et la problématique de l'eau.

Aucun critère n'a été retenu pour favoriser l'accession à la propriété des jeunes ménages ou des primo-accédants. Pourtant, il nous semble essentiel de privilégier notamment l'installation de familles avec jeunes enfants pour conserver des effectifs scolarisés suffisants permettant le maintien des classes de nos écoles, de favoriser une mixité intergénérationnelle dans notre commune et de faciliter en ces temps de crise l'accès au logement des nouvelles générations.

Nous avons constaté l'absence d'incitation concernant des dispositifs de récupération d'eau individuels ou collectifs, l'installation de panneaux photovoltaïques ou de chauffe-eaux solaires alors que l'État l'encourage par la mise en place de différentes directives telles que le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et les zones ZAENER (zones propices à l'implantation des énergies renouvelables). Nous aurions pu favoriser l'autonomie en eau et en énergie des habitations construites et ainsi à terme les valoriser économiquement pour les acquéreurs.

La construction de nouveaux lotissements notamment sur les parties hautes de notre commune doit nous inciter à la prudence dans ce contexte de changement climatique. Nous craignons de devoir investir à terme dans l'extension coûteuse des capacités de traitement de notre station d'épuration pour éviter une pollution due aux surverses en cas de fortes précipitations et de ruissellement abondant.

L'année écoulée aura d'ailleurs été marquée par des précipitations records entraînant saturation des sols, ruissellement excessif et parfois inondations. Ces manifestations concrètes du changement climatique doivent nous interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour les prévenir et y faire face que ce soit à l'échelle d'un pays ou d'une commune.

Un des moyens de prévention est l'entretien des cours d'eau et surtout des fossés. Les fossés bordant les voies de communications doivent être entretenus par différents intervenants en fonction de leur nature : département, particuliers et notamment commune.

Le fossé a trois fonctions principales : l'évacuation des eaux de ruissellement vers les cours d'eau ou les zones humides, l'épuration de l'eau et l'alimentation de la nappe phréatique. Classiquement dans les zones bocagères, le fossé est associé à un talus et à une haie d'arbres permettant d'éviter son comblement en stabilisant les berges et en empêchant l'afflux de terre des parcelles cultivées. Ces fossés communiquent avec des mares ou des étangs permettant le stockage de l'eau et l'alimentation de la nappe aquifère. L'ensemble ainsi constitué est une des richesses faunistique et floristique de notre territoire au même titre que le marais. Mais ce réseau doit être maintenu vivant et pour cela il faut, d'abord éviter sa destruction par arrachage des haies et comblement des fossés le long de nos routes, puis ensuite les restaurer dans les endroits où ils ont disparu.

L'entretien par curage doit permettre le libre écoulement de l'eau mais également préserver l'intégrité du fossé. Il faut éviter les curages à blanc avec recalibration importante et décapage complet de la végétation qui ne permet plus de retenir les sédiments. Un entretien par tronçons de 100 ou 200 m tous les 5 à 10 ans permet aussi à la flore et à la faune de le recoloniser à partir des secteurs non encore curés.

Un budget communal est dédié annuellement à l'entretien de la voirie et donc des fossés. Pour être efficace, cet entretien doit être basé sur un état des lieux préalable puis faire l'objet d'un plan pluriannuel sur des secteurs définis en collaboration avec les riverains concernés. Il doit tenir compte également des travaux urgents à réaliser en fonction des aléas climatiques. Un curage par une entreprise coûte entre 2,30 et 2,60 euros le mètre hors ouvrages (buses, avaloirs...). Cela demande donc un financement également pluriannuel et certainement bien plus important qu'il ne l'est actuellement.

C'est un choix budgétaire donc politique et qui relève actuellement de la majorité municipale.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'années.

Liste Réinventons Saint-Gervais.

Lotissement com

La seconde tranche du quartier d'habitations Le Gaveau es
Cette tranche a été pensée comme un écoquartier et attend d'ac

Situé dans le prolongement de l'Allée du Puits du lotissement Le Val Fleuri, **La Chênaie s'organise autour de deux rues : Rue des Libellules et Allée des Coccinelles**. Il profite d'un cadre agréable pour les futurs résidents avec une zone de renaturation qui constitue un espace protégé inconstructible.

Des parcelles de 339 à 722 m²

L'étalement urbain n'étant plus dans l'air du temps, pour des questions environnementales notamment, ce sont de petites parcelles qui sont proposées à la vente dans ce lotissement communal. Ces dernières constituent une aubaine pour qui ne souhaite pas avoir trop de surface à entretenir ou pour les budgets serrés avec un tarif de 149 euros le m².

Aucune condition d'accession aux parcelles requise

Le lotissement La Chênaie se veut être un lieu de mixité économique et sociale où toutes les générations et catégories socio-professionnelles peuvent accéder à la propriété sans condition d'accession. Ainsi, tous les foyers peuvent prétendre à habiter le quartier.

Nous savons tous combien le marché locatif est actuellement très tendu en Vendée. Saint Gervais n'y échappe pas.

Des bailleurs pourraient aussi être intéressés pour proposer des locations répondant aux dernières normes environnementales et peu coûteuses en énergie dans un environnement de qualité.

Un cadre de vie réfléchi

Tout l'intérêt d'un lotissement communal réside dans le fait que les espaces communs, ainsi que les espaces naturels qui l'entourent seront entretenus par la commune. Ainsi, les futurs habitants auront un cadre de vie agréable avec des aménagements de type places de stationnement, éclairage public, clôtures et végétaux. Ils profiteront aussi des espaces naturels préservés tels que les fossés et talus couverts de chênes.



Commune La Chênaie

est en phase de commercialisation depuis le 18 octobre 2024.
 accueillir 13 familles en son sein où le vivre-ensemble est de mise.

Le Gaveau : un lotissement d'habitation de 8,10 hectares commercialisé en cinq tranches

Le lotissement du Gaveau, dont la commercialisation du premier quartier, le Val Fleuri, a eu lieu en 2021, se veut être un poumon vert au coeur du bourg. La création des tranches 3 et 4, quartier La Prairie, sera mise en oeuvre en fonction de la vente des lots du quartier La Chênaie.

Pour tout renseignement

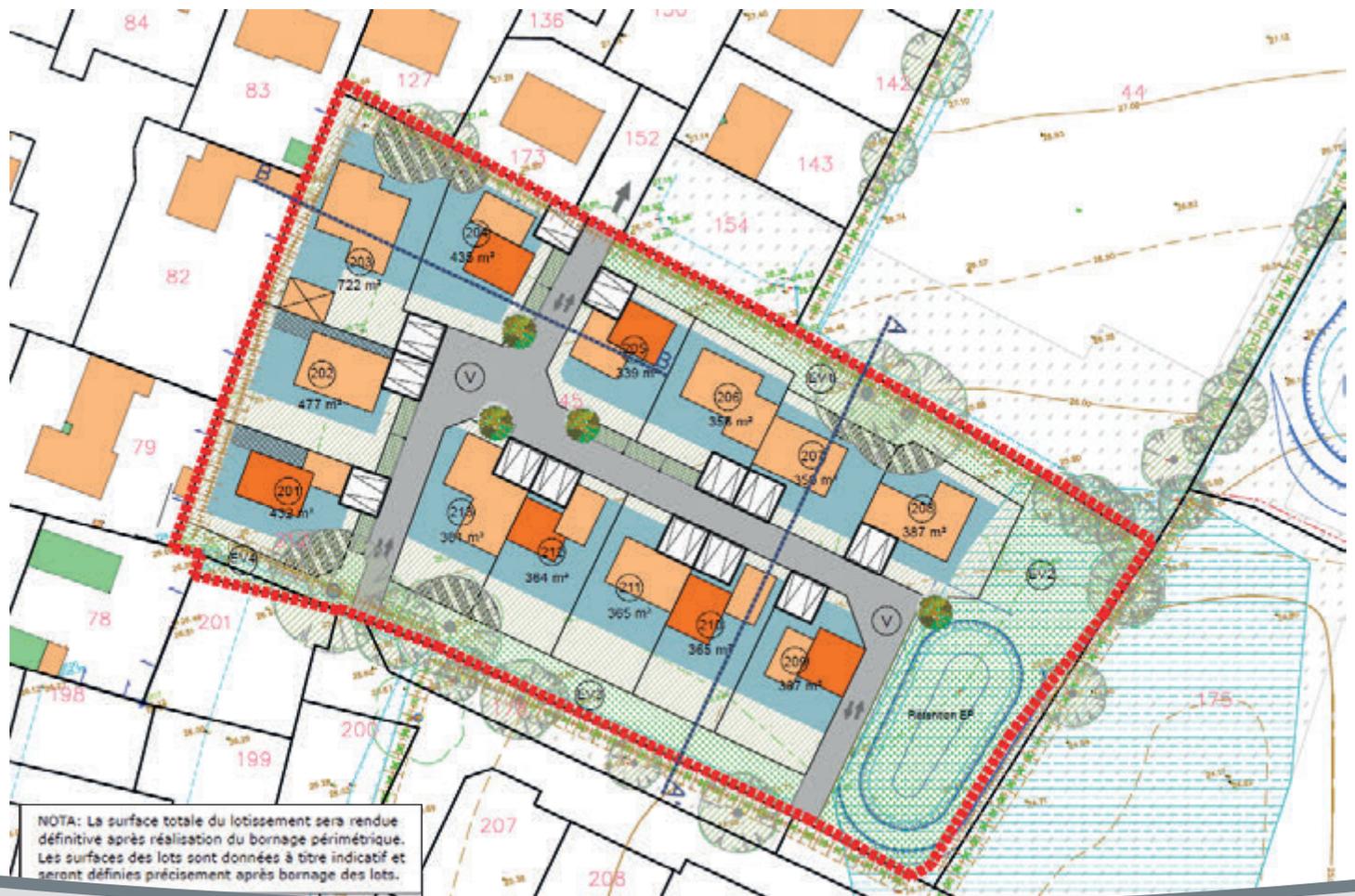
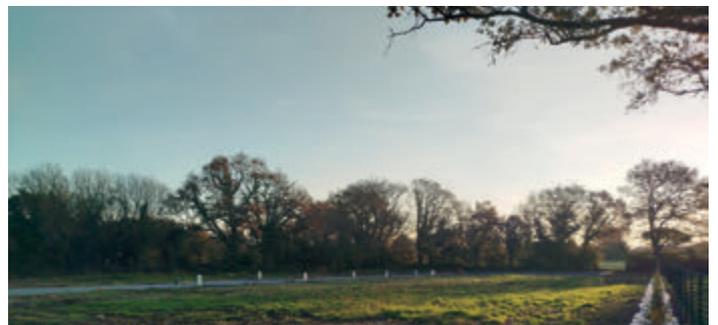
(consultation des plans, réglementation, tarifs et disponibilité des lots),

rendez-vous sur notre site Internet

(<https://saintgervais-vendee.fr/lotissement-la-chenaie/>)

ou auprès du service urbanisme

(urbanisme@saintgervais-vendee.fr).





Spectacle poétique et Balade contée

Vendredi 27 septembre, le conteur et poète Raphaël REUCHE est venu faire rêver les petits et les grands avec ses contes et ses jeux de mots.

Un spectacle poétique était proposé pour nos aînés de la MARPA La Josinette qui ont embarqué avec joie dans les histoires fantaisistes du conteur. Un divertissement qui a donné le sourire et qui fût le rayon de soleil de cette journée.

En début de soirée, une quinzaine de participants ont assisté à la balade contée proposée par l'équipe de la médiathèque et animée par Raphaël REUCHE.

Du Parc de la Salamandre, en passant par l'espace des Primevères, la place de l'église et la médiathèque, le conteur a baladé enfants et adultes au gré de ses histoires. Une soirée bien sympathique.

La Joséphine

La marche au profit de la Ligue contre le cancer du sein a été un véritable succès à Saint-Gervais. Après un échauffement dans la bonne humeur avec le coach sportif Romain, les 90 participantes ont effectué les 5km de marche pour La Joséphine.

Les photos de portraits de femmes, créée par l'association Jeune et Rose, étaient exposées au départ, salle des Primevères. Elles ont ensuite été réparties dans différents lieux de Saint-Gervais pour le mois d'octobre.



Forum des associations

Les associations ont pu présenter leurs activités lors du forum, organisé le 7 septembre, à la salle des Primevères.

Une bonne fréquentation du public leur a permis d'inscrire de nouveaux adhérents.

Repas des aînés

Judi 10 octobre à la Salle des Primevères, nos aînés se sont réunis autour d'un repas/dansant préparé par M. Riant, traiteur de Sallertaine, et la boulangerie Le Fournil de Saint-Gervais.

Les membres du CCAS se sont occupés du service pour les 102 convives ; L'orchestre Le Delta a animé cette belle journée placée sous le signe de la convivialité. Les personnes préférant recevoir un colis ont récupéré une sélection de produits locaux.



À savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 20 janvier, 24 février et 24 mars à 20 heures en salle du Conseil.



Le Maire, le Conseil Municipal,
le Conseil Municipal des Enfants & le personnel communal
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous convient

Vendredi 24 janvier 2025
à 19h00 à la Salle des Primevères
pour vous présenter leurs vœux



Mairie de Saint-Gervais - 66 rue Villebon 85230 SAINT-GERVAIS - 02 51 68 73 14 - mairie@saintgervais-vendee.fr

Présentation CME



De gauche à droite ;

Mewen BOUDEVILLE, Camille GUIGNARD DOUCY, Eloan JANNEAU,
Lucas MARPEAU CHARON, Salomé GUIGNARD DOUCY, Romane
THOMAS, Iris MARCHAND RAVON, Valentin GROLLIER.

Absent : Nino GERARD.

Quoi de neuf ?

Infini souvenir

Service de nettoyage, entretien
et fleurissement de sépulture ;
Contact et infos : 06 78 23 20 36
infinisouvenir@outlook.com
Facebook ; 6 rue du Genêts

État civil

Mariages

- **Nelly VINCEDEAU**
et **Laurent GILIS**,
le 21 septembre 2024 ;
- **Sabrina CHASLES**
et **David SARRAZIN**,
le 5 octobre 2024.

- **Jonas ROQUAIN**,
né le 18 septembre 2024 ;
- **Maélya CRETTEUR**,
née le 3 octobre 2024 ;
- **Nohlan MANDIN GUILLET**,
né le 29 octobre 2024.

Décès

Naissances

- **Thyam FRANCHETEAU**,
né le 24 août 2024 ;
- **Lya ROQUAND**,
née le 3 septembre 2024 ;
- **Bianca DUPEYROU**,
née le 8 septembre 2024 ;
- **Lison NORMAND**,
née le 9 septembre 2024 ;

- **Jean DELETTANG**,
86 ans ;
- **Bertrand RENAUD**,
72 ans ;
- **Gilberte (Jeanne)**
PONTHOREAU,
née **ARNAUD**,
93 ans ;
- **Guy MESMIN**,
79 ans.

Prix du Gois

Lisez les cinq premiers romans en compétition puis votez
pour votre préféré !

Prix du Gois
Du 1^{er} novembre 2024 au 30 avril 2025

Votez pour votre
livre préféré !

Book covers shown:

- Le diplôme
- Ce que je sais de toi
- La Colline et l'Éclaircie

Les Ateliers culinaires avec Marie-France Bertaud

Cette année, des ateliers culinaires, animés par Marie-France BERTAUD dite Marie-Cocotte, ont eu lieu dans les murs de la médiathèque qui pour l'occasion, s'était métamorphosée en cuisine l'espace d'un moment.

La recette d'un bon atelier

18 h 00 alors que la médiathèque ferme ses portes au public, la salle d'exposition s'anime. Marie-Cocotte, bien connue des gourmets et des gourmands pour son blog <https://unecuilereepourpapa.net/> et ses livres de recettes tels que «Petit traité du haricot» et «Marie-Cocotte à la patate», s'occupe des préparatifs et transforme la médiathèque en laboratoire de cuisine. Les tables sont disposées, les ustensiles sont vérifiés, les ingrédients sont posés sur les tables. Tout est opérationnel. La recette bien en tête, Marie Cocotte est prête.



«On refera à la maison»

Les participants arrivent et s'installent. Chacun a apporté son matériel à la demande de l'animatrice. L'atelier peut commencer. Marie-Cocotte présente sa recette, explique la base et répartit les tâches à chacun. Les uns épluchent les légumes, les autres coupent en émincés... C'est un travail d'équipe !

Miam, on goûte, on teste, les langues se délient et les rires fusent. Marie-Cocotte raconte l'histoire de sa préparation culinaire et chacun partage ses expériences.

«On refera à la maison» s'exclament des participants pour qui les recettes sont vraiment des découvertes.

Des ingrédients qui sortent de l'ordinaire

Des graines de nigelle, des feuilles de tagète, du vinaigre à la pulpe de fruits de la passion, les ingrédients sont originaux et sortent de l'ordinaire. «On n'a pas l'habitude de cuisiner avec mais ce sont d'excellentes découvertes !» précise une participante.

Les recettes sont de saison : en mai, fonds d'artichaut farcis au tartare de sardines ; en juin, trois recettes à base d'huîtres ont été confectionnées ; en août, réalisation d'une salade composée estivale et croustillants de brick de hareng ; en octobre, réalisation d'une entrée «Bouton de culotte sur un écrasé de figues avec salade de saison» ; en décembre, réalisation d'une recette festive autour de la noix de Saint Jacques. Un régal pour les yeux mais aussi pour les papilles ! A l'issue de chaque atelier, chacun a pu déguster et repartir avec son plat.



La médiathèque vous donne RDV en 2025 pour de nouvelles aventures !

Les Agendas de l'Écho

Vos événements à venir

- | | |
|----------------------------|--|
| 25/01 | Spectacle de la Compagnie Fabigan
<i>Complexe des Primevères</i> |
| 08/02 | Loto OGE
<i>École Notre Dame de Bordevert
Complexe des Primevères</i> |
| 15/02 | Concours de belote UNC
<i>Salle des Primevères</i> |
| 22/02 | Rétrospective autour des auteurs gervinois
<i>Patrimoine et Tradition
Salle des Primevères</i> |
| 01/03 | Tournoi des 3 raquettes
<i>Amicale Laique
Complexe des Primevères</i> |
| 21, 22, 29 et 30/03 | Soirée Café-Théâtre
<i>Les Projets Gervinois
Salle des Primevères</i> |
| 15/03 | Après-midi jeux de société
<i>avec L'APEG</i> |
| 05/04 | Bal traditionnel
<i>Amicale Laique
Salle des Primevères</i> |

Et à la médiathèque ?

- | | |
|------------------------------|--|
| Janvier/
Février | Exposition "Pirates et aventuriers des mers" par La BDV
<i>Visible aux heures d'ouverture</i> |
| 07/02 et 04/04 | Soirée pyjama – 19h30 – <i>Gratuit à partir de 5 ans – Sur inscription</i> |
| 11/02 et 08/04 | Raconte-moi des histoires – 10h
<i>Gratuit - 0-4 ans – Sur inscription</i> |
| 31/01, 28/02 et 28/03 | P'tit Déj' Lecture – 10h – <i>Gratuit Public adulte – Sur inscription</i> |
| 29/03 et 30/03 | Fête des bibliothèques
<i>Apéro lecture, dictée et spectacle musical pour petits et grands</i> |
| Mars/
Avril | Exposition de photos culinaires
<i>par Amy Photography</i> |

Les matchs à domicile

- | |
|---|
| Foot - 15 h |
| 26/01 – Pays de Palluau |
| 09/03 – Aizenay |
| 30/03 – Île de Noirmoutier |
| 13/04 – Saint-Christophe-du-Ligneron |

